



**Association pour la
Recherche et la
Formation en
Agroécologie**

Tel. : +226 24770670 | Box : 15. Secteur 01, Fada, Burkina Faso | arfa@ongarfa.org
www.ongarfa.org | N°ld. : N000006455 | N°DPSP/ONG – 0162 | IFU N° 00009731H | Officier de l'Ordre de l'Étalon

NB : CET AVIS EST UNE RELANCE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

**N°003_2025/ARFA/COORD POUR LA REALISATION DE DEUX (2) BAS-FONDS
RIZICOLES AU PROFIT DE L'ONG ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LA
FORMATION EN AGROECOLOGIE (ARFA)**

Financement : Pain Pour Le Monde

Nom du Marché : **LA REALISATION DE DEUX (2) BAS-FONDS RIZICOLES DANS
LA COMMUNE DE YARGO AU PROFIT DE L'ONG
ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION
EN AGROECOLOGIE (ARFA)**

1. L'ONG Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie (ARFA) a reçu un financement de son partenaire Pain Pour Le Monde (PPLM) pour la réalisation des travaux d'aménagement de deux (02) bas-fonds de 5.09 hectares chacun.
2. L'ONG ARFA, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles disposant d'un agrément **TA minimum en cours de validité** et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux d'aménagement de deux bas-fonds en deux (02) lots :
 - Lot 1: Travaux d'aménagement de 5.09 ha de bas-fonds dans le village de Peotenga, commune de Yargo dans la région du Centre-Est.
 - Lot 2 : Travaux d'aménagement de 5.00 ha de bas-fonds dans le village de Daltenga, commune de Yargo dans la région du Centre-Est.
3. **Le délai d'exécution des travaux sera de deux (02) mois.**
4. Les Soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs des lots. Les conditions d'attribution d'un ou de plusieurs lots sont indiquées dans les sections II et III.
5. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » (juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023) et affiché sur le site web : worldbank.org/html/opr/consult.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de l'ONG ARFA au Secteur 01 Fada N°Gourma ; Téléphone : 24 77 06 70 BP 15 Fada

N’Gourma, E-mail : arfa@ongarfa.org de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute tous les jours ouvrables.

7. Le dossier d’appel d’offres en français peut être acheté par tout soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l’adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA par lot . La méthode de paiement sera le paiement en espèce contre délivrance d’une quittance auprès de la Caisse de l’ONG.
8. Les offres devront être remises à l’adresse ci-dessous au plus tard le **vendredi 09 mai 2025 à 09 h 00 mn TU**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l’expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence de l’ONG ARFA.
9. Les offres doivent être accompagnées d’une garantie d’offre d’un montant de :
 - Lot 1 : Quatre cent quatre-vingt mille (480 000) de francs CFA
 - Lot 2 : Quatre cent quatre-vingt mille (480 000) de francs CFA*NB : Cette caution de garantie représente environ 4% du budget disponible pour chaque lot.*
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l’ouverture des plis le vendredi 09 mai 2025 à 09 heures 00 minutes TU : Salle de réunion de l’ONG Sect. 01 Fada N’Gourma ;Téléphone : 24.77.06.70 E-mail : arfa@ongarfa.org.

Fada N’Gourma, le mardi 30 avril 2025

Coordonnateur Général de ARFA
Président de la CAM



Salia HEBIE

Section II. Données particulières de l'appel d'offres

Les données particulières qui suivent, relatives à la passation des marchés de travaux, complètent, précisent, ou amendent les articles des Instructions aux Soumissionnaires (IS). En cas de conflit, les clauses ci-dessous prévalent sur celles des IS.

Section II. Données particulières de l'appel d'offres

A. Introduction	
IC 1.1	Référence de l'avis d'appel d'offres : <i>N°003_2025/ARFA/COORD pour la la réalisation des travaux d'aménagement de deux (02) dans la commune de Yargo, région du Centre Est au profit de l'Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie (ARFA)</i>
IC 1.1	Nom de l'Autorité contractante : ONG ARFA.
IC 1.1	Nombre et identification des lots faisant l'objet du présent appel d'offres : <ul style="list-style-type: none"> - Lot 1: Travaux d'aménagement de 5.09 ha de bas-fonds dans le village de Peotenga, commune de Yargo, dans la région du Centre-Est. - Lot 2 : Travaux d'aménagement de 5.00 ha de bas-fonds dans le village de Daltenga, commune de Yargo, dans la région du Centre-Est.
IC 2	Source de financement du Marché : <i>Pain Pour Le Monde (PPLM)</i>
IC 4.1	L'appel d'offres <i>n'a pas</i> été précédé d'une pré-qualification.
IC 4.4	Une liste des fournisseurs sous sanction est disponible à : <i>www.arcop.bf</i> NB : Pour les marchés financés par un bailleur de fonds, insérer également l'adresse de la liste des fournisseurs sous sanction du bailleur
IC 5.1	Critères de qualification Si une Préqualification n'a pas été effectuée préalablement (voir annexe A aux DPAO)
B. Dossier d'appel d'offres	
IC 7.1	Aux fins uniquement de demande de clarifications par les candidats et soumissionnaires, l'adresse de l'Autorité contractante est la suivante : Rue : <i>387 Avenue de la Grande Chancellerie</i> Étage/ numéro de bureau : <i>Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) de l'ONG ARFA</i> Ville : <i>Sect. 01 Fada N'Gourma</i> Code postal : <i>BP 15 Fada N'Gourma</i> Pays : <i>Burkina Faso</i> Numéro de téléphone : <i>+226 24 77 06 70</i> _____ Numéro de télécopie : <i>Néant</i> _____ Adresse électronique : <i>arfaeco@yahoo.fr</i> _____
IC 7.2	La visite de site est : <input checked="" type="checkbox"/> obligatoire <input type="checkbox"/> facultative Une visite du site [aura] lieu aux lieux et date ci-après [sera] organisée par l'Autorité contractante : [éventuellement]. Dates de visite : Pour la visite de site, veuillez appeler au +225 65 20 70 66 / 70 48 39 49 Chaque visite est sanctionnée par une attestation de visite co-signée par le technicien de ARFA et l'entreprise
IC 7.4	Une réunion préparatoire [aura] lieu aux lieux et date ci-après : <i>sans objet</i>

	Lieu : Date Heure
C. Préparation des offres	
IC 11.1 (c)	Certification des entreprises Agrément technique exigé (pour chacun des lots) : Oui : <i>X</i> TA minimum en cours de validité Non : _____
IC 11.1 (k)	Le Soumissionnaire devra joindre à son offre les autres documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> - <i>une attestation de situation fiscale ;</i> - <i>une attestation de situation cotisante ;</i> - <i>une attestation de non engagement au Trésor Public ;</i> - <i>une attestation de la direction chargée de la réglementation du travail et des lois sociales.</i> - <i>une attestation d'inscription au registre du commerce et du crédit mobilier ou tout autre extrait de registre professionnel ;</i> - <i>une attestation de non faillite ;</i> - <i>une attestation de visite de site co-signée par ARFA et l'entreprise</i>
IC 13.1	Les variantes ne sont pas autorisées.
IC 13.2	Lots 1 et 2 : Le délai d'exécution des travaux devra être compris <i>entre 30 jours au minimum et 60 jours au maximum</i> . La méthode d'évaluation figure au DPAO IC 32.3. Le délai d'exécution proposé dans la fourchette ci-dessus par le Soumissionnaire retenu deviendra le délai d'exécution contractuel.
IC 13.4	Des variantes techniques sur la ou les parties des travaux spécifiées ci-dessous sont permises dans le cadre des dispositions prévues dans les Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) : <p style="text-align: right;"><i>sans objet</i></p> De telles variantes seront évaluées par l'Autorité contractante au même titre que les offres pour la solution de base de l'Autorité contractante, en accord avec les dispositions de la clause 13.3 des IC. La méthode d'évaluation figure dans les DPAO.
IC 14.4	Les prix proposés par le Soumissionnaire seront (<i>cocher l'une des options suivantes</i>) <input checked="" type="checkbox"/> <i>fermes</i> <input type="checkbox"/> révisables
IC 15.1	La monnaie de l'offre est Francs CFA
IC 19.1	La période de validité de l'offre sera de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
IC 20.2	Le montant de la garantie est de : <ul style="list-style-type: none"> - Lot 1 : Quatre cent quatre-vingt mille (480 000) de francs CFA - Lot 2 : Quatre cent quatre-vingt mille (480 000) de francs CFA
IC 21.1	Outre l'original de l'offre, le nombre de copies demandé est de : trois (03)
D. Remise des offres et ouverture des plis	
IC 22.2 (b)	L'enveloppe extérieure devra comporter les autres identifications suivantes : Appel d'offres ouvert N°003_2025/ARFA/COORD pour la réalisation des travaux d'aménagement de deux (02) bas-fonds dans la région du

	<p>Centre Est au profit de l'ONG Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie (ARFA).</p> <p>Avec la mention de « <i>ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis</i> ».</p>
IC 23.1	<p>Aux fins de remise des offres uniquement, l'adresse de l'Autorité contractante est la suivante :</p> <p>Adresse : Adresse : Sect. 01 Fada N'Gourma ; BP 15 Fada N'Gourma Téléphone : 24 77 06 70, E-mail : arfaeco@yahoo.fr</p> <p>Ville : Fada N'Gourma _____</p> <p>Code postal : Néant _____</p> <p>Boîte postale : BP 15 Fada N'Gourma _____</p> <p>Pays : Burkina Faso</p> <p>Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :</p> <p>Date : Vendredi 09 mai 2025</p> <p>a) Heure : 09 heures 00 minute Temps Universel (TU)</p> <p>b) Remise main à main : ___X___</p> <p>c) par voie électronique: _____</p> <p>d) par courrier: _____</p>
IC 26.1	<p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :</p> <p>[Il est obligatoire que la date aux IC 23.1 (date limite de dépôt des offres) et la date aux IC 26.1 (date d'ouverture des plis) coïncident].</p> <p>Adresse : Adresse : Sect. 01 Fada N'Gourma ; BP 15 Fada N'Gourma Étage /Numéro de bureau : Salle de conférence de l'ONG ARFA</p> <p>Ville : Fada N'Gourma _____</p> <p>Pays : Burkina Faso</p> <p>Date : Vendredi 09 mai 2025</p> <p>Heure : 09 heures 00 minute Temps Universel</p>
E. Évaluation et comparaison des offres	
IC 32.3 d)	<p>Variantes de délai d'exécution : si elles sont permises en application de la clause 32.3 des IC, elles seront évaluées comme suit : Sans objet</p> <p><i>[La méthode d'évaluation doit être précisée ici, sous forme de l'ajout au prix de l'offre, d'un montant spécifique par semaine de retard à partir d'un délai d'exécution minimum, montant lié au préjudice estimé du Maître d'Ouvrage. Le montant de cette pénalité d'évaluation doit être inférieur ou égal au montant des pénalités de retard figurant au CCAP]</i></p> <p>Variantes techniques : si elles sont permises en application de la clause 13.4 des IC, elles seront évaluées comme suit : Sans objet</p> <p><i>[Insérer les détails de la méthode, le cas échéant, avec référence aux dispositions des Spécifications techniques]</i></p>
IC 32.5	<p>Appel d'Offres pour Lots multiples : Sans objet</p> <p><i>[Utiliser cette disposition si l'appel d'offres comporte plusieurs lots de travaux pouvant être attribués séparément attribués à des soumissionnaires distincts]</i></p> <p>Les Travaux comprennent plusieurs lots pouvant faire l'objet de marchés séparés attribués à des soumissionnaires distincts. Conformément à la clause 32.5 des IC, l'Autorité contractante évaluera et comparera les offres sur la base de l'attribution d'un seul marché à un seul soumissionnaire, ou d'une combinaison de marchés à un ou à plus d'un soumissionnaire, afin d'atteindre l'objectif de minimiser le coût total pour</p>

	<p>l'Autorité contractante, en tenant compte des rabais consentis dans leurs offres par les soumissionnaires en cas d'attribution de plusieurs lots. Si un soumissionnaire a présenté des offres conformes, évaluées les moins disantes, l'évaluation tiendra également compte de la capacité du soumissionnaire à satisfaire aux exigences spécifiées dans le DAO concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'expérience • La situation financière • Les engagements courants • La capacité de financement • Le matériel à mobiliser, et • Le personnel à affecter <p>Applicable <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Non applicable <input type="checkbox"/></p>
<p>IC 33.1</p>	<p>IC 33.1 [insérer, le cas échéant: « Une marge de préférence de X %</p> <p>Oui _____</p> <p>Non <u>X</u> _____</p> <p>Type de préférence choisie : Sans objet</p> <p>1- préférence communautaire _____</p> <p>2- préférence due à l'origine des fournitures _____</p> <p>3- préférence pour sous-traitance communautaire _____</p> <p>4- préférence locale _____</p> <p>5- préférence accordée aux artisans _____</p> <p>NB : <i>l'autorité contractante fera a le choix des préférences sus mentionnées en application des dispositions des articles 111 à 115 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public</i></p>